



DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics
et sur la protection des renseignements personnels*

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR				
Nom	Prénom			
Date de naissance	Téléphone			
<input type="checkbox"/> Courriel				
Adresse (No, rue, ville, code postal)				
Victime <input type="checkbox"/>	Plaignant <input type="checkbox"/>	Témoin <input type="checkbox"/>	Suspect <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Numéro de dossier	Carte d'appel
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Rapport d'intervention Autre

DESCRIPTION Si vous n'avez pas de numéro de dossier veuillez indiquer la date et l'heure de l'événement, l'adresse où a eu lieu l'événement ou toutes autres informations pertinentes pouvant servir à retracer l'événement demandé.

MOTIF DE LA DEMANDE

- Voir à joindre une **copie d'une pièce d'identité** émise par un gouvernement clairement lisible.
- Voir à joindre un chèque libellé à l'ordre de la Ville de Mirabel au montant de **19,50 \$** par rapport demandé afin de couvrir les frais exigibles.

Signature

Date

Veuillez prendre note que le délai de traitement des demandes est de **20 jours** suivant la réception des demandes adéquatement complétées et ce, selon le volume de demandes reçues. Veuillez également prendre note que les documents vous seront transmis par courriel.